



**STAGE NATIONAL DE JEUNES  
OFFICIELS DE VOLLEY  
Du 29 novembre au 2 décembre 2018**

**1) Objectif**

L'UGSEL Nationale organise un stage devant permettre d'amener des jeunes scolaires filles et garçons, déjà sensibilisés à l'arbitrage du VOLLEY, motivés, officiels ou non, à se regrouper pour une formation et un perfectionnement.

**2) Public concerné**

Filles et Garçons lycéens (2de et 1ère) et collégiens (classes de 4ème et de 3ème) d'établissements scolaires dont les A.S sont affiliées à l'UGSEL.

**3) Effectif** : 16 stagiaires

**4) Dates et lieu**

**Du jeudi 29 novembre 2018 à 19h00 au dimanche 2 décembre 2018 à 9h00  
Au CREPS CENTRE-VAL DE LOIRE  
48 avenue du Maréchal Juin - 18000 BOURGES**

**5) Contenu**

- Règlement, technique d'arbitrage, les systèmes de jeu et l'entraînement, matches.
- En fin de stage, à l'issue de l'évaluation, les jeunes seront convoqués pour officier aux compétitions nationales UGSEL (Trisport Benjamins, Championnats Nationaux Minimes, Cadets et Cadettes/Juniors Filles). Chaque stagiaire recevra une évaluation de stage.

**6) Encadrement**

Le stage est placé sous la responsabilité de la Commission technique nationale des sports collectifs.

- Intervenants : **Membres de la C.T.N de Sports Collectifs, intervenants fédéraux.**

**7) Candidatures**

Remplir le questionnaire via le lien Google <https://goo.gl/forms/WUb3Nhr8uQliJTbs2>

Tous les champs obligatoires doivent être correctement renseignés et la date limite d'envoi de la candidature est fixée pour le **vendredi 9 novembre 2018**, dernier délai.

Les candidatures seront retenues en fonction des critères suivants :

- Validation de la liste des participants par les formateurs
- les jeunes ayant suivi une formation départementale, régionale ou fédérale.
- ordre chronologique d'arrivée des inscriptions.

Une confirmation de participation au stage sera adressée aux candidats retenus. Cette confirmation devra être retournée avec la photographie du candidat et le règlement de la participation **obligatoirement** avant l'ouverture du stage à l'UGSEL Nationale, 277 rue Saint Jacques, 75240 PARIS cedex 05

### **8) Matériel et organisation**

Prévoir une tenue de sport, sifflet et support papier, stylos pour la partie théorique. Tous les repas sont prévus au CREPS, du jour d'arrivée au jour du départ. Les hébergements sont organisés sur place avec draps et couvertures, prévoir le nécessaire de toilette uniquement.

### **9) Prise en charge**

Ce stage fera l'objet d'un contrat d'objectifs avec le Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Une participation de 75.00 € aux frais d'hébergement et de restauration est demandée et devra être jointe à la confirmation d'inscription et la photocopie de la licence UGSEL doit être présentée lors du stage. L'UGSEL Nationale se réserve le droit de ne pas retenir les candidats dont la participation n'aura pas été réglée avant l'ouverture du stage. Il n'y aura pas de remboursement de la participation en cas de désistement à moins de 15 jours avant l'ouverture du stage, sauf en cas d'exception nécessitant un justificatif (maladie, accident...). Les frais de déplacement seront remboursés sur présentation de justificatifs.

### **10) Transport**

Chaque stagiaire devra prévoir son mode de transport (à préciser sur la feuille de confirmation de participation).

Le Jeudi 29 novembre, une navette sera prévue au départ de la gare de Massy à 16h00 (cars Dominique) en direction du CREPS de Bourges. Possibilité d'arriver directement au CREPS pour 19h00.

Pour le Dimanche 2 décembre, départ de la navette à 9h00 du CREPS, le lieu de RV sera identique à la gare de Massy, vers 13h00.

Les billets de train doivent être réservés en fonction des horaires aller/retour de la navette. Il n'y aura aucune prise en charge de transport en dehors de ces horaires.

**Contact :** Frédéric MORY - UGSEL NATIONALE

SERVICE ANIMATION SPORTIVE - 277 rue St Jacques - 75240 PARIS cedex 05

☎ : 01 44 41 48 55 - 📠 : 01 43 29 96 88 - Courriel : f-mory@ugsel.org